

**MAIRIE DE WOERTH**

Tél. 03 88 09 30 21  
Fax 03 88 09 47 07



**COMMUNE DE WOERTH**

**COMPTE RENDU  
DES DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Date de convocation :  
15/05/2020

Date d'affichage :  
16/05/2020

Conseillers en fonction : 19  
Absents : 0  
Pouvoirs : 0

**SEANCE DU 25 MAI 2020**

Sous la Présidence de :  
Monsieur Alain FUCHS, Maire sortant  
Madame Andrée BURKHARDT, Doyenne de l'assemblée  
Monsieur Alain FUCHS, Nouveau Maire

Présents à l'ouverture de la Séance : Tous les conseillers

**DEL 20-18 INSTALLATION DU NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL**

M. Alain FUCHS, Maire sortant, ouvre la séance à 19 heures 35 et donne les résultats constatés au procès-verbal des élections qui se sont déroulées le dimanche 15 mars dernier.  
La liste conduite par M. François RUTSCH – tête de liste « Woerth – Cap 2026 » - a recueilli 222 suffrages et a obtenu 3 sièges.

Sont élus :

M. RUTSCH François  
Mme MEYER JUNDT Sylvie  
M. MULLER Denis

La liste conduite par M. Alain FUCHS – tête de liste « Woerth dynamique – Gardons le cap » - a recueilli 429 suffrages soit 16 sièges.

Sont élus :

M. FUCHS Alain	M. SIGRIST Benoît
Mme BURKHARDT Andrée	Mme DE HATTEN Céline
M. LE BORGNE Philippe	M. WAGNER Rémy
Mme GRUNDER Audrey	Mme KAPFER Estelle
M. GUTHMULLER Nicolas	M. JUNG Jean Louis
Mme HASENFRATZ Rachel	Mme JUNG Stéphanie
M. LOGEL Steeve	M. PENNEC Jean Marie
Mme CRONMULLER Martine	Mme SCHMITT Christelle

M. Alain FUCHS, Maire, déclare le Conseil Municipal installé, tel qu'il a été constitué lors des élections du 15 mars 2020.

**DEL 20-19 ELECTION DU MAIRE**

M. Alain FUCHS ayant obtenu la majorité absolue des voix (17 voix et 2 bulletins nuls ou assimilés) est proclamé Maire et est immédiatement installé dans ses fonctions.

**DEL 20-20 DETERMINATION DU NOMBRE DES ADJOINTS**

Le Conseil Municipal décide par 17 voix pour, 1 contre (M. RUTSCH) et 1 abstention (M. MULLER) la création de 3 postes d'adjoints.

## DEL 20-21 ELECTION DES ADJOINTS AU MAIRE

Ont obtenu :

- Liste « Woerth dynamique – Gardons le cap » : 16 (seize) voix.

Sont proclamés élus en qualité d'adjoints au maire dans l'ordre du tableau :

- **1<sup>er</sup> ère Adjoint.e** : Mme Andrée BURKHARDT
- **2<sup>ème</sup> Adjoint.e** : M. Nicolas GUTHMULLER
- **3<sup>ème</sup> Adjoint.e** : M. Philippe LE BORGNE

Les intéressés ont déclaré accepter d'exercer ces fonctions.

## DEL 20-22 DETERMINATION DES INDEMNITES DU MAIRE

Le Conseil municipal décide par 17 voix pour, 1 contre (M. RUTSCH) et 1 abstention (M. MULLER) et avec effet au 25 mai 2020, de fixer le montant des indemnités pour l'exercice effectif des fonctions de Maire à 51,6 % de l'indice brut terminal de la fonction publique.

## DEL 20-23 DETERMINATION DES INDEMNITES DES ADJOINTS

Le Conseil municipal décide par 17 voix pour et 2 abstentions (Mrs RUTSCH et MULLER) de fixer le montant des indemnités pour l'exercice effectif des fonctions des adjoints à 19,8% de l'indice brut terminal de la fonction publique.

Tous les points prévus à l'ordre du jour étant épuisés, la séance est levée à 20h12.

WOERTH, le 25 mai 2020

Le Maire,  
Alain FUCHS

